

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **Conditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **Pharmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **Biologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **Optique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **Éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **Dentaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractéristiques personnelles.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

**05-21 928****Optique****Autres** **Maladie** **Dentaire**

### **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : **2609** Société : **R.A.M.  
RETRAITE** Actif  Pensionné(e)  Autre :Nom & Prénom : **AMALI ICIAP**Date de naissance : **18/12/1956**Adresse : **AP 85 246 81 AZHAR 2 DULFA  
CASABLANCA**Tél. : **2665033203** Total des frais engagés : **906,00** Dhs

### **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Date de consultation : **05/01/2020**Nom et prénom du malade : **Amali ICIAP** Age : **9008**Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un caractère confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **CASA** le : **05/01/2020**

Signature de l'adhérent(e) :

**ACCUEIL**

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08/02/82	C2	250 DH	250 DH	Dr. AMRANI BENCHI SAÏD Pneum-Phtisiologue et Allergologue Résidence Firdaus, GH25A RDC - CASABLANCA Tel : 05 22 89 02 02

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL OULFA Mme. Nouf AZHAR 55/57, Rue El AZHAR El Oulfa - CASABLANCA Tel : 022 93 80 80	08-02-82	656.00

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			COEFFICIENT DES TRAVAUX
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS
				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

# Docteur AMRANI HENCHI SAIDA

Pneumo - ptysiologue  
Maladies Respiratoires et Allergiques  
Asthme, Rhinite, Tuberculose  
Ronflement et Apnées du Sommeil

## Adultes et Enfants

Ex Médecin au CHU Ibn Rochd  
Et Hôpital Moulay Youssef



الدكتورة سعيدة حنفي جنفي  
اختصاصية  
في أمراض الجهاز التنفسي  
الضيق، داء السل

## كبار وأطفال

طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي ابن رشد  
و مستشفى مولاي يوسف

Casablanca, le .....

08/02/2021

الدار البيضاء، في

Amrani

ELIAS

58,40

58,40

①

PHARMACIE LE BIEN  
Mme. Houda KEROUAJ  
5517, Rue 77 AZHABII Lot 1  
El Oualfa - CASABLANCA  
Tel. : 022.932299

Selupz Dolly

68,00

②

le matin et le soir  
selut et

Solunred® 20mg

68,00

PPV: 68DH00  
PER: 07-22  
LOT: 1 1646

119,10

③

Dronel

N° du Lot

Date Per.

PPV: 119,10 DH

120,70 x 2

④

el kelou

nés

LOT: 072

PER: AVR 2021

PPV: 120 DH 70

AMRANI HENCHI SAIDA  
Pneumologue et Allergologue  
Casablanca  
022 932299

71,00 x 2

⑤

Alus

120,70 x 2

LOT: 070

PER: JAN 2021

PPV: 120 DH 71

05 22 89 02 02 :

BOTTU SA  
PPV: 71 DH 50

Boulevard Oum R

US, Groupe H 25 A, R<sup>e</sup> de chaussée

مجموقة - 125

الطباطبائي

BOTTU SA  
PPV: 71 DH 50

Dr. Nour El Oufia

27.10.1998

PPV (DH) :

LOT N° :

UT. AV. :

**27,10**

موكسيول  
Moxicil

متر سكر

Dr. AMRANI MENCHI SAIDA  
Pneumo-Phisiologue et Allergologue  
Résidence Firdous, GH25A  
RDC - CASABLANCA  
Tel : 05 22 89 02 02

PHARMACIE LE BIEN-ÊTRE  
Mme. Houda KEROUANE  
55/57, Rue 77 AZHARI 2 LOT 203  
El Oufia - CASABLANCA  
Tel : 022.93.26.80

656.00